

**Sujet :** [INTERNET] NON au projet éolien sur Saisy 71360

**De :** ANNE MARIE GOSSOT

**Date :** 06/01/2024 18:08

**Pour :** pref-proc-env@saone-et-loire.gouv.fr

Bonjour.

J'habite Saisy, chemin qui conduit dans le bois où je vais quotidiennement me promener.  
Ce bois où les éoliennes devraient être implantées, j'en suis vraiment proche.

Je trouve ce projet insensé, détruire un bois, couper les arbres, où est l'écologie !!

Tous ces animaux que je vois dans mes balades, oiseaux, renard, biches, blaireau..., ils vont être complètement déstabilisés de leur environnement.

Il y a un tunnel, à moins de 2 km de l'emplacement prévu d'une éolienne, distance confirmée par un géomètre expert.

Ce tunnel, passait une voie ferrée où vivent désormais des chauve-souris, animaux protégés. Normalement la voie verte Nolay Autun aurait dû passer par ce tunnel mais l'accord a été refusé pour sauvegarder ces chauve-souris et la société Éléments veut implanter des éoliennes car pour eux le tunnel est à plus de 4 km. MENSONGE

Pourquoi laisser faire des éoliennes s'implanter n'importe où, sans aucun respect de nos choix, de la nature, de notre santé et d'un cadre de vie que nous avons choisi sans ces nuisances sonores, des infrasons, des éclairages 24h/24.....

Et nos maisons, qui vont perdre de la valeur, qui va payer la perte en cas de vente, la Société Éléments ou la Mairie de Saisy ??

Un conseil municipal ou plus précisément 5 conseillers municipaux ne doivent pas décider seuls d'un tel projet et pourtant c'est ce qui s'est passé.

Une Mairie a pour principale mission  
" Satisfaire les besoins quotidiens de la population "  
Et ce projet éolien n'aurait jamais dû être signé par la mairie sans avoir avisé les habitants de la commune, c'est la mission d'une municipalité.

JE SUIS CONTRE CE PROJET ÉOLIEN.

Merci de votre attention.

Cordialement.

Mme Gossot

